Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 2 (1913)

Heft: 24

Artikel: Coup d'oeil sur l'exposition nationale

Autor: H.S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889875

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ARCHITECTVRE SVISSE

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION DES ARCHITECTES SVISSES

FÉDÉRAT. DES ARCHITECTES SVISSES B·S·A·

REVUE BI-MENSUELLE D'ARCHITECTURE, D'ART, D'ART APPLIQUÉ ET DE CONSTRUCTION

Paraît tous les quinze jours. Prix de l'abonnement 15 fr. par an. Étranger 20 fr.

RÉDACTION: Dr PHIL. CAMILLE MARTIN, architecte (B. S. A.) à Genève, Cour Saint Pierre 3. Administration: :: L'Architecture Suisse, Rue de Bourg 8, Lausanne ::

Prix des annonces: 30 cts. la ligne d'une colonne. Les grandes annonces suivant tarif spécial.

Les articles et les planches ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de l'éditeur.

Coup d'œil sur l'exposition nationale.

L'exposition nationale suisse qui ouvrira ses portes l'été prochain à Berne, s'érige sur deux vastes emplacements, séparés par une avenue bordée d'arbres séculaires. Malgré cette séparation assez nette, accentuée encore par le fait que les deux terrains se rétrécissent sensiblement à cet endroit, l'aspect d'ensemble de la future exposition ne sera nullement compromis.

Au centre, à la jonction des deux emplacements, s'élève la salle des fêtes avec les deux grands restaurants accotés; ce groupe, formant pour ainsi dire

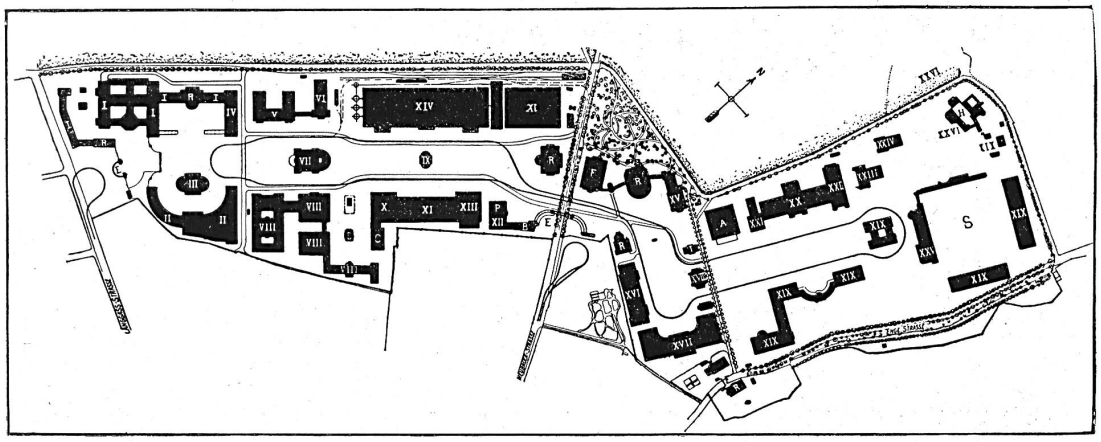

Plan d'ensemble:

A. Palais des beaux-arts. B. Bureau de l'exposition. C. Salle de congrès. D. Pavillon de Davos. E. Entrée principale. F. Salle des fêtes. H. Heimatschutz. P. Bureau des postes. R. Restaurant. S. Stade. T. Théâtre cinématographe.

I. Bâtiment et décoration d'intérieur.
II. Industrie des tissus.
III. Horlogerie.
IV. Instruments de musique.
V. Fabrication du papier et métiers graphiques.
VI. Produits chimiques.
VII. Armée.
VIII. Instruction, administration, hygiène.
IX. Bureaux internationaux.
X. Eau, gaz, canalisation, assainissement des villes.
XI. Moyens de transport.
XII. Sociétés de développement.
XIII. Ponts et chaussées.
XIV. Galeries des machines.
XV. Industrie des étrangers.
XVI. Horticulture.
XVII. Alimentation.
XVIII. Industrie chocolatière.
XIX. Agriculture et élevage du bétail.
XX. Machines agricoles.
XXI. Mines.
XXII. Navigation aérienne.
XXIII. Pêche.
XXIV. Chasse et sylviculture.
XXV. Sports et jeux.
XXVI. Art religieux.

le noyau de l'exposition, comporte en outre le pavillon qui recevra la subdivision « Industrie des étrangers et tourisme ».

Au sud-ouest de l'allée, tout près de la lisière de la forêt, la galerie des machines dresse sa masse importante, tel un temple de l'industrie. Une annexe abritera les « moyens de transport ».

Plus loin, au même alignement, c'est le groupe « Bâtiment et décoration intérieure », occupant la presque totalité du terrain, qui lui a été affecté. Dans ce groupe, deux restaurants sont aménagés où le visiteur pourra à la fois se désaltérer et admirer le talent et l'œuvre de nos architectes décorateurs.

En face, dans la partie basse du terrain sud-ouest, ont été placés les groupes « Ponts et chaussées », « Alimentation d'eau et de gaz » et l'« Assainissement des villes »; ensuite viennent les galeries d'exposition de l'instruction, de l'administration et de l'hygiène publiques. L'industrie des tissus occupe un grand bâtiment qui forme demi-cercle autour du coquet pavillon destiné à l'horlogerie, la gravure et la ciselure, tandis que l'armée et les bureaux internationaux exposeront dans les deux pavillons situés dans la partie restée libre du terrain sud-ouest.

Le terrain nord-ouest, de l'autre côté de l'avenue centrale, englobe une parcelle de forêt; c'est sur ce beau fond de verdure que se détacheront les puissants contours du palais des fêtes et la silhouette agréable du grand restaurant à sa droite.

Ce sont les groupes « Horticulture, arboriculture et agriculture » qui occuperont la majeure partie du terrain nord-ouest. Au pavillon des mines, aux bâtiments pour l'élevage du bétail viennent s'ajouter le stade pour sports et jeux, le palais d'aéronautique et quantité d'autres pavillons d'ordre secondaire.

Le palais des beaux-arts n'est pas encore commencé; une place très avantageuse lui est réservée dans la grande cité éphémère.

Les amis de la Suisse pittoresque se réjouiront de parcourir les rues du « village suisse »; ils n'y verront point le mélange de styles offert aux visiteurs à Genève et plus tard à Paris. Les architectes, chargés de représenter un coin de notre patrie, plus avinés, ont fait ce qu'il fallait faire: un vrai village suisse, tel que l'on en voit encore dans

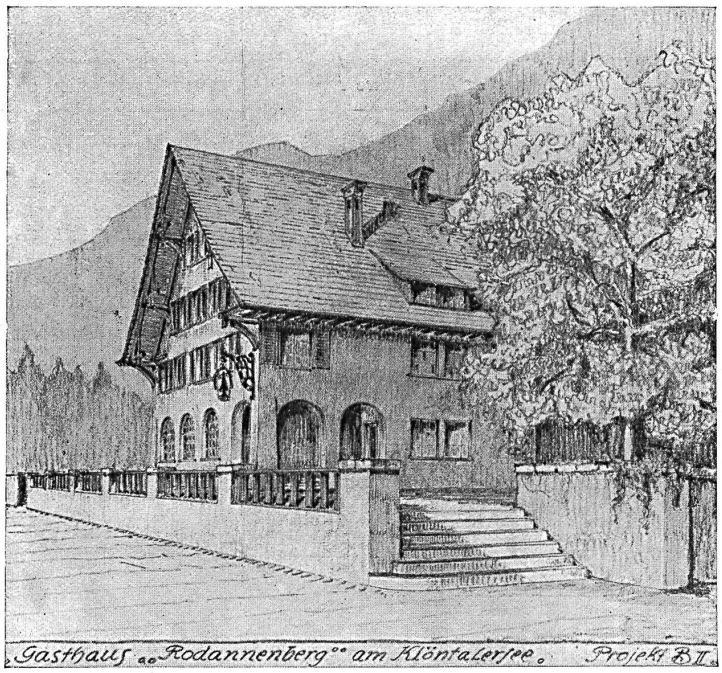

Projet pour une auberge au lac de Klöntal :: Streiff et Schindler Architectes à Zurich

les riantes vallées de l'Emmental, un village aux maisons cossues, coiffées de grands toits brunis et violacés par le temps, groupées autour du clocher svelte d'une petite église, tout y sera. La forge et l'auberge hospitalière où l'on trouvera les mets et les vins du pays.

Les bâtiments sont encore la plupart inachevés. Toutefois, il est aisé de se faire dès maintenant une idée assez juste de ce que sera notre exposition nationale. Toutes ces bâtisses, surmontées d'élégantes coupoles, ornées de tourelles, aux façades claires et aux toits multicolores sont d'un effet tout à fait heureux.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter qu'en quelques mois, lorsque tout sera prêt, le succès complet vienne justifier et couronner tant d'efforts. H. S.

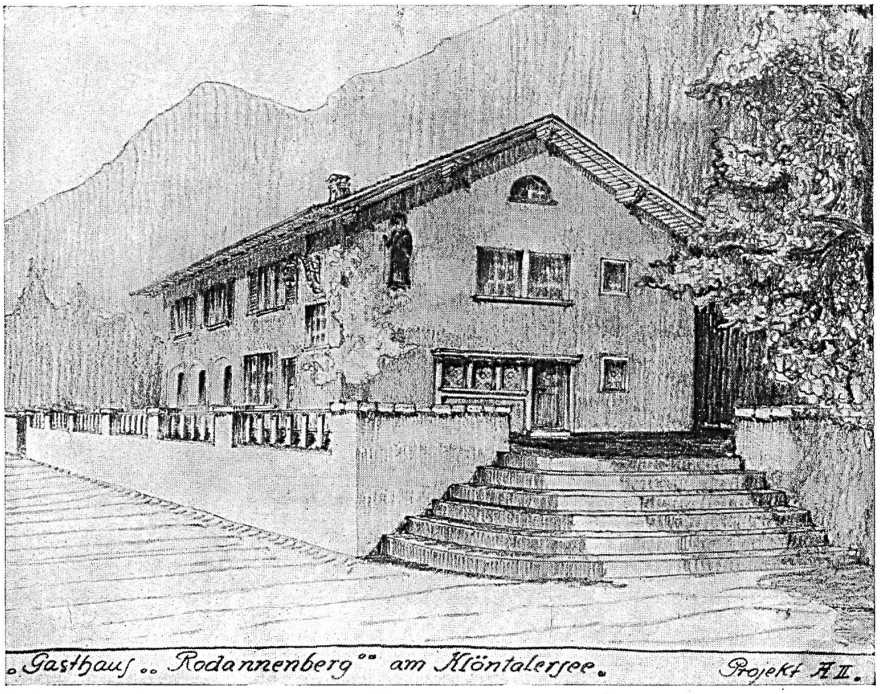

Projet pour une auberge :: au lac de Klöntal (variante)

Streiff et Schindler Architectes à Zurich

La villa Kalbe près Berlin.

Avant de prendre la direction du service d'architecture d'une grande société bâloise, l'architecte Hans Bernoulli pratiquait avec beaucoup de succès à Berlin. La jolie propriété que nous reproduisons ci-contre, date de son séjour dans la capitale allemande.

Sur des socles en briques d'un rouge assez foncé s'élèvent les façades, enduites d'un mouchetis teinté en gris. Sur ce fond neutre se détachent les volets et espaliers, peints en vert foncé, et quelques décors au plâtre sobrement traités.

Le plan est bien étudié, la distribution des pièces très bonne.

Le hall, la salle à manger et une grande vérandah sont aménagés dans l'axe du bâtiment; le rez-de-chaussée comprend en outre une grande chambre-salon, deux chambres à coucher avec bain et toilette.

A l'étage, le plan prévoit quatre chambres à coucher et trois chambres de bonne.

Dans cette maison, le confort moderne des villes fait bon ménage avec la simplicité dictée par la vie à la campagne, et l'architecte, tout en respectant les vœux de son propriétaire, a su créer une œuvre originale, bien appropriée à son milieu, et qui mérite d'être signalée et soulignée.

B.